

Offrez les chèques Cadeaux VACANCIEL

**Un mariage,
un anniversaire,
un départ en retraite...**



Vous êtes sûr de faire plaisir !

- **Simple d'utilisation** : vous obtenez vos chèques cadeaux en retournant le bon de commande ci-dessous dans votre agence.
- **La liberté de choix** : le chèque cadeau est à utiliser sur le séjour de son choix dans le catalogue Vacanciel.

Bon de commande CHÈQUES CADEAUX VACANCIEL

Mr Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail :@..... Tél.

Je souhaite recevoir des informations et offres spéciales par mail

Je souhaite commander : chèque(s) Cadeau(x) d'une valeur de **50 €**

..... chèque(s) Cadeau(x) d'une valeur de **100 €**

+ **5 €** de participation aux frais d'envois

Que je souhaite offrir à : **Nom** **Prénom**

Je joins un chèque de € à l'ordre de Vacanciel.

Fait à le

Signature :

A retourner à :



Service Vacances
14, avenue Julien
63000 Clermont-Ferrand

Je déclare avoir pris connaissance du règlement
figurant au verso et y souscrire dans leur intégralité.

▶ N°Cristal 0 969 32 40 40

APPEL NON SURTAXE

Règlement : CHEQUES CADEAUX VACANCIEL

Le chèque cadeau VACANCIEL est valable pour une durée d'un an à compter de la date d'émission pour les services et produits commercialisés par VACANCIEL, à l'exclusion des produits commercialisés dans les points de vente des enseignes partenaires et des produits complémentaires (assurance annulation...).

Plusieurs chèques cadeaux VACANCIEL peuvent être utilisés pour le règlement d'un même produit ou service. Il est possible de compléter la valeur des chèques cadeaux VACANCIEL par tout moyen de paiement accepté par VACANCIEL. Les chèques cadeaux VACANCIEL sont à usage unique. En cas d'achat

d'une valeur inférieure à la valeur faciale du chèque cadeau VACANCIEL, le solde restant est perdu. Aucun remboursement ne sera effectué sur toute ou partie de la valeur faciale du chèque cadeau VACANCIEL. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou endossés sur un compte bancaire et ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte ou sur carte). Ils ne peuvent être ni remplacés, ni échangés, ni remboursés en cas de perte, vol, détérioration, destruction ou à l'expiration de leur période de

validité. En cas d'annulation d'un séjour réglé, intégralement ou partiellement, au moyen de chèques cadeaux, VACANCIEL procédera au remboursement des montants engagés, hors frais tels que présentés dans les «conditions générales de ventes VACANCIEL» et «conditions particulières de ventes destinations hors France métropolitaine et corse», sous forme d'un avoir pour la partie du règlement ayant été effectué en chèques cadeaux VACANCIEL, sans préjuger des méthodes de remboursement des sommes complémentaires non initialement réglées en chèques cadeaux VACANCIEL.

Offrez les chèques Cadeaux VACANCIEL

